

BAC PRO TECHNICIEN DE SCIERIE

Arrêté du 22/02/2006

QUELS MÉTIERS ?

Le technicien de scierie exerce dans des scieries de toutes tailles, en particulier celles dont l'activité est complétée par la fabrication industrielle de produits divers tels que les palettes, emballages, parquets...

Au sein de l'entreprise, son activité consiste à :

- ♦ participer à l'approvisionnement de matières premières en fonction des contraintes de l'entreprise et du produit fabriqué,
- ♦ préparer le processus de réalisation d'un produit à partir du dossier de fabrication ou de la demande du client,
- ♦ réaliser les produits selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre,
- ♦ organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un produit dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers.

L'ensemble de ces activités est réalisé en prenant en compte la gestion et la préservation de l'environnement.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ♦ BTSA Technico-Commercial PFFB (Produits de la Filière Forêt Bois)
- ♦ BTS conseil et commercialisation de solutions techniques
- ♦ BTS développement et réalisation bois

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 16 à 29 ans révolus* avec un contrat d'apprentissage signé chez un employeur du secteur professionnel

**Limite d'âge non applicable dans certains cas (art. L6222-2 du Code du travail)*

- ♦ Après une seconde professionnelle PMIA : métiers du Pilotage et de la Maintenance d'Installations Automatisées.

ou

- ♦ Être titulaire de certains CAP : CAP agricole travaux forestiers ; CAP conducteur-opérateur de scierie ; CAP mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois option B mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage.

ORGANISATION de la FORMATION

La rémunération assurée par l'employeur à l'apprenti est comprise entre 27 et 100% du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenti.

DURÉE

Formation de septembre à mai, avec des alternances par périodes de 2 à 4 semaines entre centre de formation et entreprise.

Contrat d'apprentissage en 2 ans :

- ♦ Année 1 : Centre de formation : 20 semaines
Entreprise 32 semaines (dont 5 semaines de congés payés par an).
- ♦ Année 2 : Centre de formation : 20 semaines
Entreprise 32 semaines (dont 5 semaines de congés payés par an).

FICHE RNCP 37307

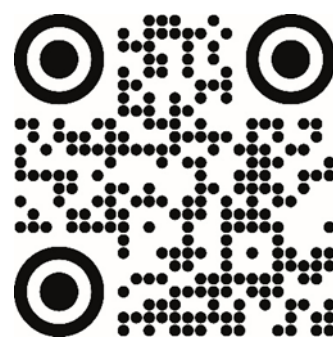
NIVEAU 4

Délivré par le Ministère de
l'Éducation Nationale



FORME-TOI AU BOIS

BAC PRO Technicien de scierie



**INSCRIPTION
& ADMISSION**

SUR DOSSIER ET
ENTRETIEN INDIVIDUEL
PERMETTANT D'ÉVALUER
LA MOTIVATION ET LE
PROJET PROFESSIONNEL





CONTENU DE FORMATION

Enseignements professionnels :

- ◆ Exploitation forestière et scierie
- ◆ Connaissance du matériau bois
- ◆ Gestion de la production et de la qualité
- ◆ Affûtage et entretien des outils de coupe
- ◆ Maintenance des équipements
- ◆ Fabrication des produits bois pour menuiserie et charpente
- ◆ Réalisation d'un projet
- ◆ Prévention santé environnement
- ◆ Économie gestion

Enseignements généraux :

- ◆ Français
- ◆ Histoire géo
- ◆ Éducation Morale et Civique
- ◆ Maths
- ◆ Langue Vivante Anglais ou Allemand
- ◆ Physique Chimie
- ◆ Arts appliqués et culture artistique
- ◆ EPS
- ◆ Soutien au parcours

Cette formation s'inscrit dans la décarbonation de la construction et la pérennité de nos moyens de production.



L'apprentissage dans une entreprise du secteur permet d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles. Cette expérience peut faciliter l'insertion dans la filière.

Une formation
sur plateau technique
en scierie
et
sur simulateurs



POSSIBILITÉ DE
RESTAURATION ET
D'HÉBERGEMENT SUR
DEMANDE

ÉVALUATION - VALIDATION

En épreuves ponctuelles terminales ou en CCF
(Contrôle Continu en cours de Formation)

TARIF
APPRENTISSAGE :
FINANCEMENT PAR LES
OPCO.

CFAA du Doubs
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr

Site internet



Responsable de formation
Pierre Bassez
pierre.bassez@educagri.fr

Pour les personnes en situation de
handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr

